

RAPPORT DE GESTION DE TIKEHAU CP FEEDER

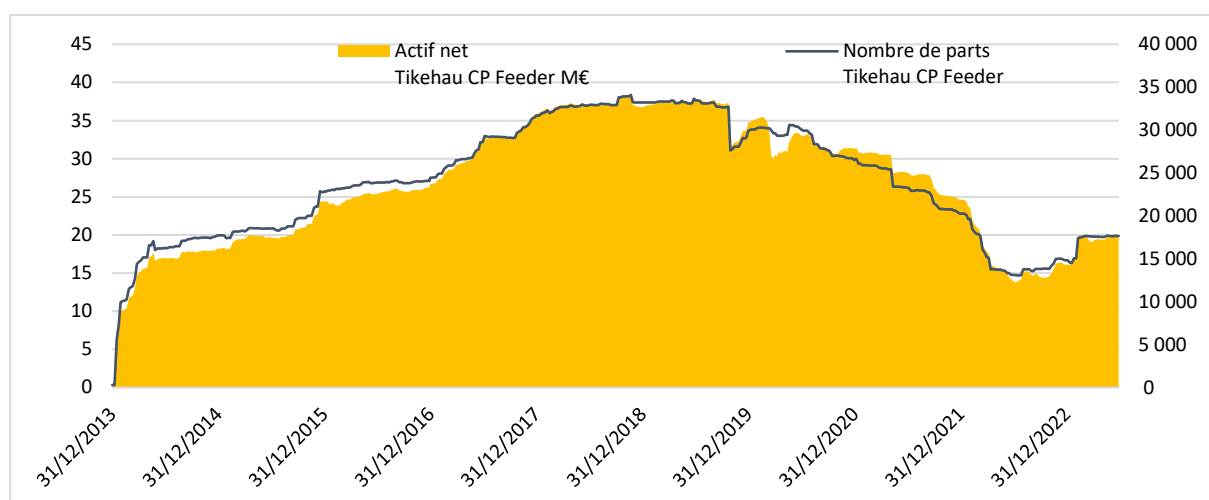
1^{er} semestre 2023

Commentaire sur les performances :

Au 28 juin 2023, l'actif total du FCP TIKEHAU CP FEEDER s'élevait à **19 989 633,33€uros** soit une valeur de **1 130,63 €uros** pour chacune des 17 680 parts.

Le fonds TIKEHAU CP FEEDER étant un fonds nourricier du fonds maître TIKEHAU CREDIT PLUS part S, la stratégie d'investissement mise en œuvre par le fonds nourricier a été conforme à l'objectif du fonds : avoir comme unique investissement le fonds maître.

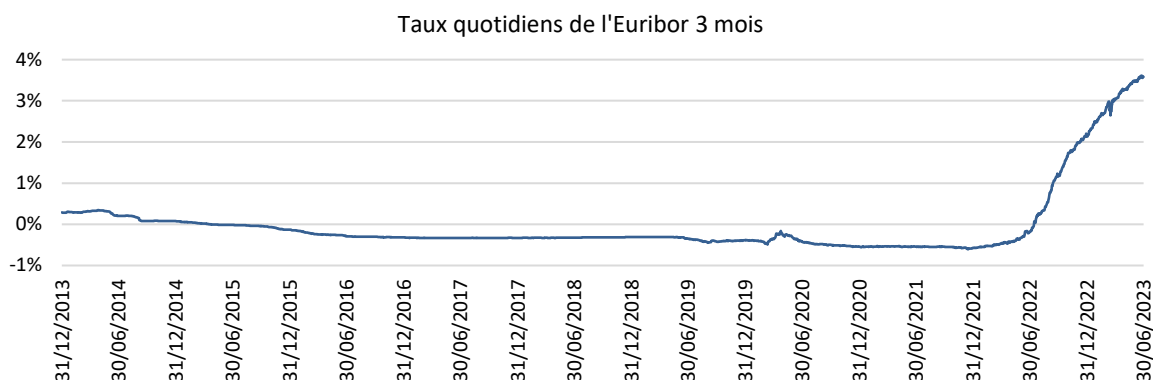
Sur le premier semestre 2023, le fonds affiche une hausse de 4,14%.



Mois \ Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Année	Euribor 3mois + 200 points de base
2014	0,37%	1,23%	0,55%	0,93%	0,58%	0,85%	-0,84%	0,42%	-0,88%	-0,79%	0,32%	0,04%	2,77%	2,26%
2015	1,38%	1,68%	0,69%	0,73%	-0,25%	-0,60%	0,19%	-0,69%	-0,95%	1,51%	0,67%	-0,19%	4,21%	2,03%
2016	-2,03%	-1,52%	2,28%	0,58%	0,17%	0,01%	0,87%	0,68%	-0,31%	0,33%	-0,19%	1,02%	1,83%	1,77%
2017	0,53%	0,35%	0,15%	0,67%	0,75%	-0,09%	0,26%	0,10%	0,42%	0,43%	0,12%	0,03%	3,76%	1,70%
2018	0,33%	-0,12%	-0,19%	0,19%	-0,65%	-0,04%	0,07%	0,16%	-0,15%	-0,22%	-0,87%	-0,65%	-2,13%	1,73%
2019	0,74%	0,46%	0,13%	0,39%	-0,41%	0,41%	0,55%	0,06%	0,45%	0,23%	0,80%	0,86%	4,77%	1,68%
2020	0,36%	-0,03%	-13,07%	4,13%	1,59%	2,58%	1,41%	1,01%	0,30%	0,30%	3,24%	0,84%	1,55%	1,61%
2021	0,35%	0,68%	0,15%	0,59%	0,36%	0,53%	0,07%	0,62%	0,20%	-0,52%	-0,54%	0,47%	2,99%	1,48%
2022	-0,66%	-2,49%	-0,79%	-1,61%	-2,60%	-4,47%	1,35%	0,50%	-3,68%	-0,41%	4,34%	-0,26%	-10,54%	2,42%
2023	3,57%	0,53%	-4,41%	2,03%	1,27%	1,26%							4,14%	2,53%

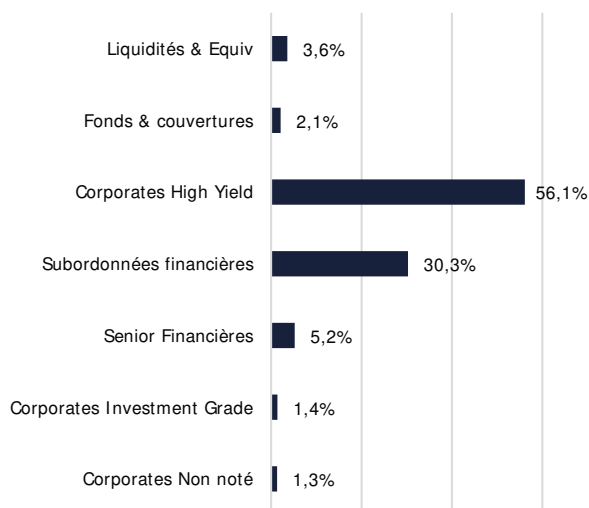
*Données arrêtées au 28 juin 2023

Le 14 juillet 2022 a mis fin à une période d'anomalie financière pendant laquelle l'Euribor 3 mois était en territoire négatif. Fin juin 2023 l'Euribor 3 mois s'établissait à 3,577%

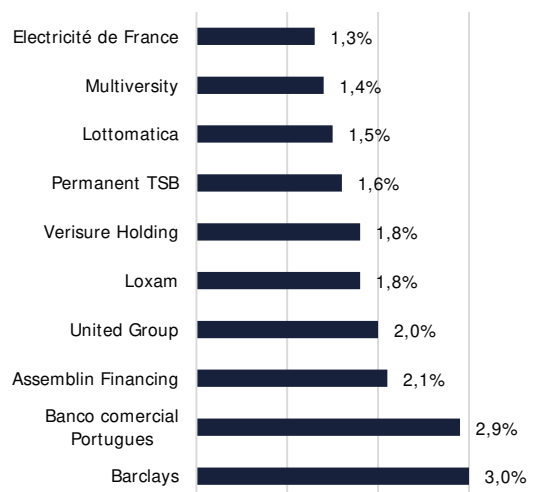


Le rapport de gestion du fonds maître Tikehau Crédit Plus est disponible sur le site internet de la société Tikehau <http://www.tikehaucapital.com/fr/funds-and-portfolio/liquid-strategies>.

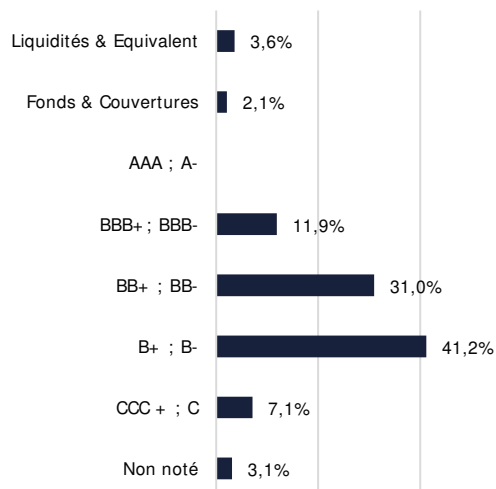
Répartition par type d'émetteurs



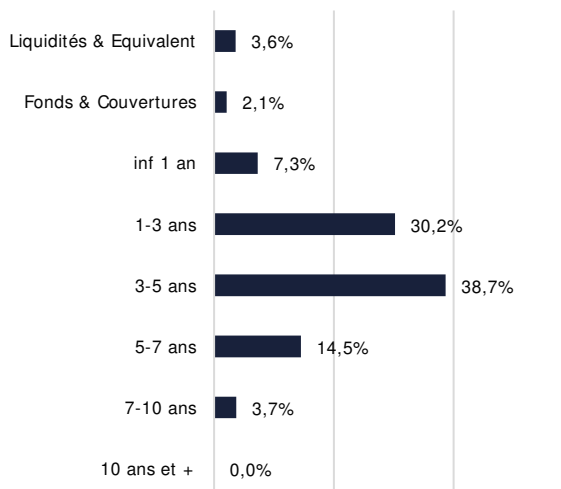
10 principaux émetteurs



Répartition par notation



Répartition par échéances



Source : Tikehau IM – Lettre d'information Juin 2023

Nombre d'émetteurs	106
Risque de change	Couvert
Taux de rendement actuariel brut à maturité	9,4%
Sensibilité taux	2,2
Sensibilité Crédit	2,8
Maturité moyenne des titres	3,5
Coupon moyen (sur portefeuille hors cash)	6,6%
Notation moyenne (intégralité du fonds)	BB-

Source : Tikehau IM – Lettre d'information Juin 2023

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

L'effet de levier du FCP est de 1.

Politique de couverture mise en œuvre durant l'exercice :

Sur l'année, le fonds n'a pas fait l'objet d'une politique de couverture incluant l'utilisation de produits dérivés.

Politique d'exercice des droits de vote :

Conformément à notre règlement de déontologie ainsi qu'au règlement général de l'AMF (art 314-100), le FCP TIKEHAU CP FEEDER suit les recommandations sur le gouvernement d'entreprise telles qu'elles nous sont notifiées (via leur circulaire) par le programme de veille mis en place par notre association professionnelle, l'AFG-ASFFI. En conséquence, le FCP émet un vote défavorable (par correspondance) à chaque résolution contraire au gouvernement d'entreprise.

Conformément à la politique de vote de la société de gestion PATRIVAL et compte tenu des critères de vote qui y sont présentés, le FCP TIKEHAU CP FEEDER n'a pas voté durant l'année.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Patrival a mis en place une procédure de best execution, best selection. Néanmoins, dans le cas de Tikehau CP Feeder cette procédure ne s'applique pas étant donné l'unicité de l'investissement dans le fonds maître.

Financement de la recherche – Directive MIFID II :

La société PATRIVAL SA a décidé de financer la recherche financière sur ses fonds propres et de ne pas la faire financer ni par les fonds ni par les comptes gérés sous mandat.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Rémunération de la société de gestion et politique de rémunération :

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du FCP comportent des frais de gestion fixes (0,40% TTC par an de l'actif net, soit 0,40% de l'actif net moyen en 2022), une commission de surperformance (15% TTC de la surperformance au-delà de l'Euribor 3M + 200 points de base, soit 0,00% de l'actif net moyen en 2022).

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le prospectus.

La politique de rémunération de Patrival vise à encadrer les rémunérations de certains collaborateurs :

- les preneurs de risques (gérant)
- les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de Patrival ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroi de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

Les gérants financiers sont tous actionnaires de Patrival, par conséquent ils perçoivent des dividendes en proportion de leur participation dans le capital de la société.

Le comité de rémunération de Patrival se compose des trois mandataires sociaux de la société. Il se réunit au moins une fois par an et examine la mise en œuvre de la politique de rémunération et sa conformité avec les textes réglementaires.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Durant l'année 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par PATRIVAL SA à l'ensemble de son personnel (14 personnes) s'est élevé à 1 343 364 euros bruts. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 1 272 365 euros bruts.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées sur l'exercice : 71 000 euros bruts, conformément à la politique de rémunération, les rémunérations variables ne prennent pas en compte les performances des fonds et portefeuilles gérés.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2022 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Preneurs de risque : 909 793 euros
- Non-preneurs de risque : 433 572 euros

Modalité de prise en compte des critères ESG :

La société de gestion du FCP nourricier TIKEHAU CP FEEDER ne prend pas en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le fonds maître TIKEHAU CREDIT PLUS « *intègre néanmoins une approche extra-financière en application de laquelle l'intensité carbone moyenne pondérée du FCP TIKEHAU CREDIT PLUS (émissions de gaz à effet de serre (« GES ») par million d'euro de chiffre d'affaires) doit être inférieure d'au moins 20% par rapport à celle de l'indice composite suivant : 75% Global High Yield Index (HW100) + 25% Euro Financial Index (EB00).* » (Source : prospectus du FCP TIKEHAU CREDIT PLUS).

Modification de l'indicateur de risque :

L'indicateur synthétique de risque et de rendement – appelé SRRI – se situe à un niveau de 3. Pour mémoire, le niveau 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de

risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Rappel des principaux risques du fonds :

Le FCP n'offre pas de garantie ou de protection.

Le profil de risque de Tikehau CP Feeder est identique à celui de son maître Tikehau Crédit Plus :

- Risque de perte en capital :

Le capital n'est pas garanti. Les investisseurs peuvent ne pas retrouver la valeur de leur investissement initial.

- Risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement :

Ce Fonds doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque de crédit :

Le Fonds peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés et publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque de taux :

Le fonds peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

- Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

- Risque lié à l'engagement des instruments financiers à terme :

Le fonds pouvant investir sur des instruments financiers à terme avec une exposition maximale de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

- Risque lié de contrepartie :

Le fonds peut être amené à effectuer des opérations avec des contreparties qui détiennent pendant une certaine période des espèces ou des actifs. Le risque de contrepartie peut être généré par l'utilisation de dérivés ou de prêts-emprunts de titres. Le fonds supporte donc le risque que la contrepartie ne réalise pas les transactions instruites pas la société de gestion du fait de l'insolvabilité, la faillite entre autre de la contrepartie, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. La gestion de ce risque passe par le processus de choix des contreparties tant des opérations d'intermédiation que des opérations de gré à gré.

- Risque de liquidité :

La liquidité, notamment sur des marchés de gré à gré, est parfois réduite. En particulier, dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du fonds peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.

- Risque lié à un changement de régime fiscal :

Tout changement dans la législation fiscale du pays où le fonds est domicilié, autorisé à la commercialisation ou coté, peut affecter le traitement fiscal des investisseurs. Dans ce cas, la société de gestion du fonds n'assumera aucune responsabilité vis-à-vis des investisseurs en relation avec les paiements devant être effectués auprès de toute autorité fiscale compétente.

- Risque Action :

Le fonds peut être exposé au risque action de manière accessoire, la valeur liquidative du fonds diminuera en cas de baisse de ce marché. En cas d'exposition short au marché action, la valeur liquidative du fonds augmentera en cas de baisse de ce marché.

- Risque de change :

Le fonds peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Par ailleurs, les catégories de parts libellées en devises différentes de la devise de référence du portefeuille du FCP feront l'objet d'une couverture, qui tendra à être totale et systématique, du risque de change lié à cette caractéristique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

- Risque de conflit d'intérêt :

Le fonds peut être investi dans des OPC gérés par Tikehau IM ou une société qui lui est liée ou des titres émis par ces OPC. Cette situation peut être source de conflits d'intérêt.

Gestion des risques liés aux activités :

Conformément aux dispositions de l'Article 9 de la directive AIFM et aux articles 12 à 15 du Règlement européen du 19 décembre 2012, pour couvrir ces risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposée la société de Gestion Patrival dans le cadre de ses activités, la Société dispose :

- d'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- d'autre part, d'une assurance responsabilité civile dans la limite de 2 000 000 euros avec une franchise de 50 000 euros. Sur les trois dernières années, Patrival n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.

Avertissement sur les performances :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le DICI (Document d'Information Clés pour l'Investisseur) et le prospectus du fonds TIKEHAU CP FEEDER sont à votre disposition au siège social de la société et sur le site internet de Patrival (www.patrival.fr).

Pour PATRIVAL SA
Stéphanie DESMET
Gérante